EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 septembre 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente septembre deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 septembre 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Odile SAUGUES à Serge GODARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA à Pascal GENET, Anne COURTILLÉ à Christiane JALICON, Jacques LANOIR à Cyril CINEUX**
Excusé(e)s :	**Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Danielle AUROI donne pouvoir à Martine REMBERT-MANTELET et quitte la séance à partir de la question n°2
A partir de la question n° 5, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint
Alain LAFFONT donne pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n° 5
Bernard DANTAL quitte la séance à partir de la question n°14.

Rapport N° 39

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Diverses associations clermontoises sollicitent l'aide de la Ville pour l'obtention d'une subvention.
Solde du crédit 2011 : 23 800 €

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition suivante :

STADE CLERMONTOIS – Section Athlétisme
La section Athlétisme du Stade Clermontois sollicite l'aide de la Ville pour deux manifestations :

1° La Ronde des Petits Princes **1 500 €**
Il s'agit d'une course sur route ouverte, individuelle ou en relais, ouverte à tout le monde, qui se veut festive et conviviale grâce à de multiples animations, le dimanche 16 octobre 2011 à la Pardieu.
Bilan de l'édition 2010
D = 5 809 €
R = 5 688 €
Subvention Ville = 1 500 €

2° Le Cross de Volvic **3 000 €**
Cette section participe activement à l'organisation du Cross de Volvic le samedi 26 novembre 2011. Par le biais de cette épreuve, le club poursuit ses objectifs par la mise en place d'une course Elite avec les meilleurs athlètes français et étrangers, d'un challenge Entreprise – course par équipes – et de courses attractives pour les jeunes et la sensibilisation du plus grand nombre au cross naturel sur le site des eaux de Volvic.
Bilan de l'édition 2010
D = 217 186 €
R = 216 915 €
Subvention Ville = 3 000 €

AMICALE LAIQUE FRANCS ARVERNES – ALFA SAINT-JACQUES BASKET-BALL **2 000 €**
Cette association, qui anime le quartier de Saint-Jacques a deux équipes masculines en Régionale ainsi qu'une équipe féminine. Les frais de déplacements de ces équipes alourdissent le budget du club. Une subvention exceptionnelle permettrait au club de poursuivre sereinement son action.

ECOLE CLERMONTOISE DE JUDO
L'Ecole Clermontoise de Judo sollicite la Ville pour deux subventions :

1° Projets sportifs 2011 – 2012 **1 900 €**
Afin d'élargir les activités du club, l'Ecole Clermontoise de Judo entend développer la section féminine et les activités de ju-jitsu pour les adolescents. Il espère sensibiliser les adhérents au fonctionnement associatif afin de les impliquer dans la vie du club. Par ailleurs, en mettant en place une activité pour les adolescents, les éducateurs souhaitent leur faire prendre conscience des problèmes de violence, du contrôle de soi et du respect des autres. Une subvention exceptionnelle permettrait d'accorder des tarifs attractifs aux personnes intéressées.

2° Partenariat Céline Manzuoli **3 000 €**

Céline Manzuoli, athlète internationale de haut niveau (vice-championne du monde 2007, médaille de bronze aux championnats du monde en 2010, sélectionnée pour les jeux mondiaux en 2011) handicapée mal voyante, participe à des stages organisés par la Fédération Française de Judo et Disciplines associées. Regroupés avec l'équipe de France, ces jours de formation permettent à ces athlètes de se confronter au plus haut niveau sur le plan national et international. Ces stages sont pris en charge par la Fédération mais pas les déplacements ni son accompagnateur. Jusqu'aux jeux paralympiques de Londres en septembre 2012, une quinzaine de séjours formation sont prévus.

Comité Départemental du Puy de Dôme de la **2 200 €**
Fédération Sportive et Gymnique du Travail – FSGT

Le Comité sollicite l'aide de la Ville pour l'organisation de la course de la Saint-Sylvestre qui aura lieu le vendredi 30 décembre 2011. Le départ et l'arrivée ont lieu à la Maison des Sports. L'itinéraire traverse le centre ville en nocturne. Cette épreuve réunit dans une ambiance festive les amateurs de course à pied de tous niveaux.
Bilan de l'édition 2010
D/R = 13 268 €
Subvention Ville = 2200 €

STADE CLERMONTOIS HANDBALL **6 000 €**

Ce club, dont l'effectif est de plus de 200 licenciés, présente 14 équipes en compétition, dont une équipe féminine qui accède en N3 et une équipe masculine en Excellence Régionale. En plein renouveau, ce club a pour ambition de retrouver le haut niveau et de conforter la formation des jeunes. Toutefois, les frais de déplacement pour la saison 2011 – 2012 (en Franche-Comté, Dauphiné-Savoie, Lyonnais, Bourgogne) vont peser sur le budget du club.

FOOTBALL CLUB DES VERGNES **1 000 €**

Ce nouveau club de football s'est créé dans les quartiers nord de Clermont-Fd. Ce club souhaite développer cette activité et afin de mener à bien son projet, il sollicite l'aide de la Ville pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle de démarrage.

USAM – Section Athlétisme **700 €**

La section Athlétisme de l'USAM souhait accompagner un de ses athlètes à la finale mondiale du 50 km route à Assen (Pays-Bas). Une subvention exceptionnelle est souhaitée pour la prise en charge des frais de déplacement.

BASEBALL ET SOFTBALL CLUB CLERMONTOIS LES ARVERNES – BSCC **2 000 €**

Ce club de baseball organise les finales du championnat de France de Baseball pour les équipes cadettes les 1er et 2 octobre 2011 au Complexe Sportif des Cézeaux. Les huit meilleures équipes nationales seront regroupées pour la première fois à Clermont-Ferrand.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.
Fait à Clermont-Ferrand, le 10 octobre 2011

Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE